

Bien gérer le risque d'un événement catastrophique

Nous avons tous vécu directement ou indirectement une crise au cours de notre vie et ce, autant en affaires que dans notre vie privée. Imaginez que la situation est catastrophique comme ce qui se passe avec les installations nucléaires au Japon. Pensez-vous que les autorités gouvernementales ou les opérateurs des centrales nucléaires ont fait preuve de **diligence dans leur préparation ou dans leurs réactions face à ces événements**? Poser la question, c'est y répondre...

Pour faire face à la situation, **le mot « prévenir » est essentiel à ajouter au vocabulaire de votre entreprise**. Un événement comme celui-ci, et même ceux dont l'ampleur est moindre, peuvent vous causer des pertes économiques, matérielles et morales très importantes. Non, ce n'est pas facile à faire, et cela prendra du temps, de la préparation et une évaluation approfondie de vos opérations quotidiennes. Si vous voulez que votre entreprise soit adéquatement protégée, vous devrez le faire.

Cette préparation consiste à :

- 1. Faire une bonne évaluation des facteurs ou des événements qui sont les plus susceptibles de perturber vos opérations, même des risques qui peuvent être « lointains », comme votre dépendance à un réseau de fournisseurs externes (Supply Chain).** À l'intérieur de votre entreprise, faites-vous face à des exposés géographiques facilement identifiables, par exemple être situé dans une zone d'inondation ou de tremblement de terre? Une interruption de l'approvisionnement de ressources de fournisseurs externes vous causerait-elle un problème et sont les ressources facilement remplaçables? De quelle façon? Y a-t-il des facteurs de risques particuliers reliés à vos équipements de production ou à vos installations? Votre équipe de gestionnaires doit être en mesure d'évaluer l'impact de chacun de ces facteurs de risques, leur sévérité et leur importance dans les activités quotidiennes de votre entreprise.
- 2. Promouvoir une saine gestion de vos emplacements et de vos équipements.** Avez-vous un plan d'entretien pour vos équipements et vos installations qui vous assurera leur bon fonctionnement dans le cas d'un événement malencontreux? Par exemple, aurez-vous besoin d'une génératrice en cas de panne, et si vous en avez une, est-elle vérifiée périodiquement? Une génératrice qui ne fonctionne pas lors d'une urgence ne sera pas très utile pour la continuité de vos opérations! Avez-vous considéré la fiabilité de la source d'approvisionnement en diesel pour vous ravitailler en cas d'urgence? Devez-vous trouver un fournisseur supplémentaire?
- 3. Mettre en place un système de prévention et de gestion de risques basé sur l'identification des sources de problèmes avant qu'ils n'arrivent à votre porte.** La gestion de risques et la prévention consistent globalement en un contrôle des risques et en un financement de ces risques.

4. CRÉER UN PLAN DE CATASTROPHE QUI VOUS AIDERA À VOUS PRÉPARER AU PIRE! C'est certainement l'outil le plus important que vous pouvez préparer d'avance et utiliser en temps de crise. L'application des points 1 à 3 ci-haut vous a permis d'identifier les facteurs de risques, d'établir des priorités et de déterminer des mesures à prendre. Maintenant, **il faut implanter des procédures, des plans d'intervention et la nomination des personnes qui doivent gérer chaque élément de votre plan.** Mais ce n'est pas tout! Vous devez également **le garder à jour sur une base annuelle** pour être certain que le **plan rencontrera vos besoins qui ne cessent d'évoluer.**

5. Transférer une partie de votre risque par l'entremise d'un programme d'assurance:

- a. Votre **police d'assurance de base** doit normalement vous accorder des protections contre des risques standards qui peuvent causer des pertes ou des dommages aux biens de votre entreprise. Souvent, ces polices d'assurance vont également vous protéger contre certains risques comme l'inondation ou le tremblement de terre, mais **les protections et les conditions offertes** seront celles de base et assez restrictives. **Seront-elles suffisantes pour répondre à vos besoins et à quel coût (prime)?**
- b. Vous devez penser sérieusement à **souscrire une protection pour les pertes de revenus (interruption des affaires) et des frais supplémentaires** qui vous permettront de poursuivre certaines de vos activités malgré un sinistre touchant vos installations.
- c. La **couverture dite contingente des fournisseurs** pourrait être nécessaire si votre matière première n'est disponible que par un nombre limité de fournisseurs. De plus, à la suite de **l'analyse de votre réseau de fournisseurs externes**, vous aurez certainement évalué l'ensemble des facteurs qui ont un impact tel que le transport, le risque de crédit, les risques politiques, etc.
- d. **L'interruption des services publics** (électricité, eau et/ou gaz naturel) pourrait aussi vous causer un préjudice financier important.
- e. Si vos activités sont menées à partir de **divers emplacements, existe-t-il une interdépendance entre elles?**

Les bénéfices d'une saine gestion de risques sont importants. Elle permet de réduire et d'éliminer des pertes et des sinistres associés à vos activités, de sécuriser les investisseurs et de minimiser le coût du risque.

Pour de plus amples renseignements reliés à vos besoins en assurance et en gestion de risques, nous vous invitons à communiquer avec votre gestionnaire de portefeuille chez Vézina. Avec ses connaissances, il sera en mesure de vous prodiguer les meilleurs conseils quant au choix d'assurance s'adaptant le mieux à votre situation et ainsi protéger ce qui compte pour vous - l'avenir de votre entreprise!